

VILLARD-SUR-BIENNE

Localisation

sur un terrain communal, jardin de la maison commune

Clichés

Auteur des clichés : Amis du Vieux Saint-Claude

Sources d'archives

Archives départementales du Jura, R 580 et 5 E540/17

Archives communales (y compris les délibérations municipales)



Description

Gros œuvre, matériau : obélisque sur socle et deux marches avec chapiteau ouvragé et décoré d'une croix de guerre. Le haut du socle est décoré de deux volutes.

Éléments décoratifs, iconographie : palme, croix de guerre.

Sur les faces latérales, deux médaillons sculptés : 1914 et 1918 entourés de deux branches de laurier croisées avec un ruban ; branches de laurier sculptées sur les faces latérales du socle

Présence d'une symbolique religieuse : non

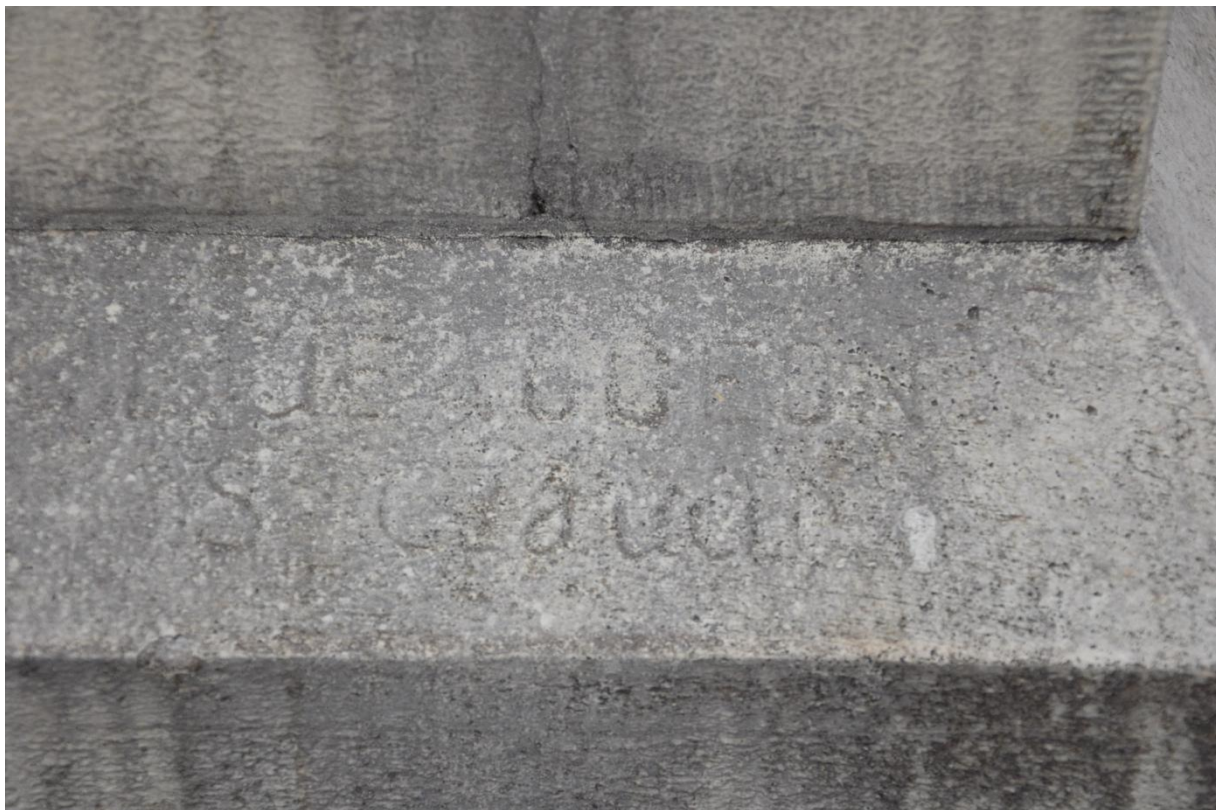
Entourage : deux plots de fonte (vestiges de l'entourage initial ?)

Inscriptions

A ses enfants morts pour la France Villard-sur-Bienne reconnaissante
1914-1918

Signatures sur le monument

Jeaugeon à Saint-Claude



Auteurs du monument

Architecte : Lacroix, agent voyer à Morez

Entreprises :

Jeaugeon à Saint-Claude

Auguste Chapuis, entrepreneur

Conflits commémorés

Défunts :

1914-19 : 10

1939-45 : 2

Population de la commune

1911 : 195 habitants

1921 : 146 habitants

Historique de la réalisation et conflits éventuels

Proposition du maire de La Rixouse par courrier du **6 octobre 1919** d'un monument commun entre La Rixouse, Villard-sur-Bienne et Lézat placé dans le cimetière intercommunal¹.

Rapport du **12 février 1921** de l'agent voyer principal désigné par délibération du 23 décembre 1923 qui prévoit les dépenses pour un monument : monument 7 000 F, entourage 3 000 F, honoraires et somme à valoir 1 000 F (rien sur le monument lui-même)

Délibération du **13 septembre 1924** approuvant les trois devis reçus de Jeaugeon (monument), de Ceretti (grilles) et de Chapuis (fondations et entourage) et décidant un crédit de 14 200 F.

Au dos de la délibération description du monument qui sera situé sur un terrain communal (jardin de la maison commune). Il fera 3,90 m et sera composé d'une stèle pyramidale couronnée d'un chapiteau sur un soubassement avec socle qui sera ornée d'un panneau de marbre noir ainsi que de divers ornements, palme, croix de guerre....

Accord le même mois de la commission des monuments : courrier de Lavoiseau, professeur de dessin au lycée Rouget de Lisle, membre de la commission.

4 novembre 1925 : réception définitive des travaux.

Inauguration

Financement

Sources de financement :

Subvention État : 2 210 F

Souscription communale : 390,15 F

Budget communal : 11 600 F

Montant : 14 200 F

Transferts éventuels

-ancien emplacement :

-nouvel emplacement :

-modifications apportées

-au monument

-à son entourage

Autres traces mémorielles

église :

cimetière :

école :

autres :

¹ Finalement, La Rixouse et Lézat ont érigé leur propre monument aux morts.